

PERMIS DE CONSTRUIRE

Par **Renault Magali**, le **18/12/2018** à **15:48**

Bonjour,

NOUS AVONS ACQUIS UNE MAISON ET NOUS ETIONS PACSES.

MONSIEUR A FAIT A SON NOM UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE POUR L
AGRANDISSEMENT DE LA MAISON

SUIS-JE SOLIDAIRE DE CE PERMIS DE CONSTRUIRE ?

j'ai été contrainte l'année dernière de quitter mon domicile avec mes deux enfants suite à des violences conjugales et fait l'objet d'un accueil d'extrême urgence.

Aujourd'hui, nous sommes dépacés et j'ai été relogée; Monsieur réside toujours dans notre maison mais effectue des travaux liés à ce permis de construire. A priori, Monsieur m'indique que je suis redevable de ces travaux de moitié, ce qui me pose une réelle difficulté financière.

MERCI PAR AVANCE